



Paris, le 22 avril 2010

Monsieur Eric WOERTH
Ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique
127 rue de Grenelle
75700 Paris

Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales
Place Beauvau
75008 Paris

Préavis de grève du 6 mai 2010

Messieurs les Ministres,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales s'inscrit dans la journée d'action prévue le 6 mai 2010 pour dénoncer les mesures et projets gouvernementaux qui démantèlent le service d'accueil de la Petite Enfance. A cet effet, elle dépose un préavis de grève pour tous les agents des collectivités Territoriales et de leurs établissements publics le jeudi 6 mai 2010 de 0 h 00 à 24 heures.

La Fédération SUD exige le retrait pur et simple de toutes les mesures affaiblissant les services publics d'accueil de la petite enfance.

Les revendications portent sur :

- ◆ le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif ainsi que le retrait de la proposition de loi sur les maisons d'assistants maternels
- ◆ l'exclusion des modes d'accueil du champ de la directive « Services »
- ◆ le rétablissement des postes d'enseignements supprimés avec leurs conséquences pour la maternelle
- ◆ un plan d'urgence pour la Petite Enfance

Le collectif demande à être reçu par le président de la République pour qu'il prenne enfin les décisions favorables à la cause des enfants et en faveur d'un accueil de qualité.

C'est pourquoi la fédération SUD Collectivités Territoriales appelle les personnels des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics à participer massivement à la journée de grève appelée par le collectif « Pas de bébé à la consigne ».

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Fédéral

Erik CALVET